

Atelier organisé dans le cadre du colloque « Paradigmes, modèles, scénarios et pratiques en matière de durabilité forte » qui s'est tenu les 4, 5 et 6 décembre 2019 à Clermont-Ferrand.

Objectif : en s'appuyant sur le vécu et les réflexions d'acteurs des projets territoriaux de méthanisation conduits par la société Méthajoule, identifier les compétences croisées et leurs résultats, ainsi que les conditions de réussite (freins/leviers) des coopérations.

Acteurs témoins : Fanny MOLENAT et Joël THOMAS (Méthajoule), Geneviève GAGNE (Université Clermont Auvergne), Pascal POUYET (CEPAL-Caisse d'Épargne d'Auvergne et du Limousin), Anne RIMEIZE (Communauté de Communes du pays de Salers), David SLANEY (GRDF).

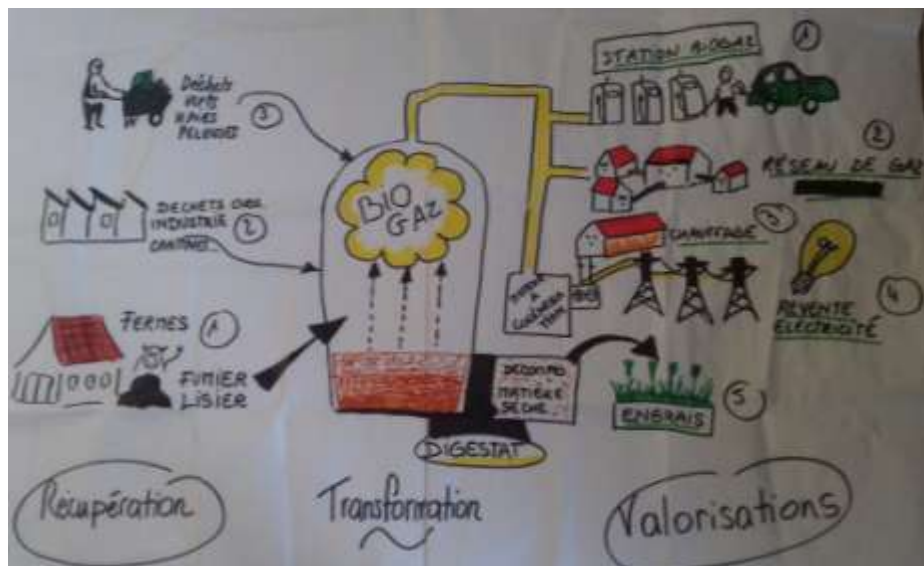
Animation : Marie-Hélène MOINET (Plate-forme 21).

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

• La méthanisation (cf. schéma ci-contre)

La méthanisation est un processus qui permet de produire du gaz à partir de la décomposition de matière organique (fumier, lisier, déchets de l'industrie, déchets verts, déchets de cantines...). En plus du gaz, la méthanisation produit un résidu appelé « digestat », qui peut être enfoui dans le sol comme engrais. La qualité des intrants est donc un enjeu majeur pour assurer ce cycle d'économie circulaire dans des conditions satisfaisantes.

Le gaz produit peut ensuite être valorisé de différentes façons : dans la filière « biogaz » pour les véhicules (GNV), dans le réseau gaz (réinjection directe ou non), dans des réseaux de chaleur pour le chauffage de bâtiments, ou encore dans la filière électricité.



• Les principales contributions des projets aux Objectifs de Développement Durable



• La société Méthajoule et ses parties prenantes

Basée à Clermont-Ferrand, la société [Méthajoule](#) (15 salariés) développe des projets territoriaux de méthanisation depuis 2013. Elle conduit ces projets en lien avec des collectivités locales et des agriculteurs, mais aussi avec GRDF (réinjection du gaz dans le réseau), des banques dont fait notamment partie la CEPAL, et le monde de la recherche (ex : études sur les qualités des digestats, avec l'Université Clermont Auvergne).

• La gouvernance des projets Méthajoule

Chaque projet territorial est porté par une personne morale (ex : une collectivité, un collectif d'agriculteurs).

Il donne lieu à la création d'une société de projet (SAS le plus souvent) dans laquelle Méthajoule peut éventuellement être actionnaire.

Un comité de suivi du projet se réunit chaque mois avec les actionnaires et partenaires du projet (ex : agriculteurs non actionnaires du projet ou élus de la commune où se situe / se situera l'unité).

• **La méthode Méthajoule**

Au démarrage, Méthajoule co-construit le projet avec un collectif d'agriculteurs et une/des collectivité(s).

Le projet est formalisé par un contrat « client-fournisseur » passé avec l'acteur agricole, pour son apport de matière au méthaniseur ou par un contrat d'actionnariat avec prise de participations dans le projet, entre Méthajoule, les collectivités et le collectif d'agriculteurs.

• **La notion de collectif est importante pour Méthajoule.**

Pour qu'un projet fonctionne, il ne doit pas être « hors sol », mais en lien direct avec les réalités et acteurs du territoire où il s'implante.

Il ne s'agit pas de répondre à l'attente particulière d'un porteur de projet, mais de faire en sorte que le projet fasse partie de l'écosystème territorial et de la dynamique du développement du territoire. Aussi, l'animation du territoire est essentielle, comme la vision globale de « filière ».

• **L'évaluation**

La performance du projet est principalement évaluée sur la base du rendement gaz, donc du chiffre d'affaires dégagé par la vente de gaz ou d'électricité. Méthajoule dispose d'un outil de pilotage pour le suivi en continu des résultats.

I - LES ACTEURS ET LEURS SYNERGIES DE COMPETENCES

ACTEURS	COMPETENCES MISES EN OEUVRE	RÉSULTATS
Collectivité	<ul style="list-style-type: none"> Parfaite connaissance du territoire, de ses acteurs et de leurs besoins par le Président de la Communauté de communes : effet « leader d'opinion » sur le territoire. Repérage des personnes qui ont besoin de preuves. Capacité à faire remonter l'information du territoire. Compétences en urbanisme et capacité à faire évoluer les documents d'urbanisme pour permettre la réalisation des projets. 	<ul style="list-style-type: none"> Co-construction facilitée du projet. Projet adapté au territoire et accepté par ses acteurs, adhésion qui renforce la robustesse du projet. Présentation du projet adaptée aux acteurs (vocabulaire simple, arguments au regard des besoins) Adaptation des documents d'urbanisme pour rendre possible le projet et l'optimiser.
Méthajoule	<ul style="list-style-type: none"> Savoir et savoir-faire techniques. Instauration d'une gouvernance avec ancrage territorial fort, essentiel à la réussite du projet. Apports d'idées pour de nouvelles problématiques de recherche. 	<ul style="list-style-type: none"> Appui technique et retours d'expériences potentiels. Réduction des risques d'échec du projet grâce à l'adhésion des acteurs.
Agriculteurs	<ul style="list-style-type: none"> Parfaite connaissance des intérêts des agriculteurs et des réalités de leur quotidien, du vocabulaire adapté. Production de matière à apporter au méthaniseur avec capacité d'apport dans la durée (engagement à 15 ans). 	<ul style="list-style-type: none"> Communication facilitée entre les agriculteurs, Méthajoule et la collectivité. Apport de matière garanti sur 15 ans (contrat) qui rend le projet robuste et renforce la confiance des financeurs.
Chambre d'agriculture	<ul style="list-style-type: none"> Connaissance du monde agricole (vocabulaire). Animation de l'émergence du projet, sensibilisation. 	<ul style="list-style-type: none"> Communication facilitée avec les agriculteurs, acteurs fondamentaux du projet. Appui à la décision d'engagement, partenariat entre le collectif d'agriculteurs et Méthajoule.
CEPAL	<ul style="list-style-type: none"> Expertise financière des projets et des financements. Expertise sur la pérennité du projet. Connaissance des acteurs locaux par la CEPAL (ancrage). 	<ul style="list-style-type: none"> Montage efficace de projets pérennes.
GRDF	<ul style="list-style-type: none"> Valorisation du gaz produit, consommé par le territoire. Apport d'une vision à 15 ans de la vente de gaz. Connaissance de nombreuses expériences (références), relais vers de nouvelles solutions techniques. 	<ul style="list-style-type: none"> Effet de boucle : il faut la boucle ! Sécurisation des exploitations en amont. Apport de solutions adaptées à chaque situation, connaissance mutuelle par l'échange pouvant générer de nouveaux projets et partenariats. Visites pour encourager les projets ailleurs.
Université Clermont Auvergne	<ul style="list-style-type: none"> Connaissances scientifiques. Réflexion sur le long terme. 	<ul style="list-style-type: none"> Étude de la valeur agronomique et de l'impact de l'épandage des digestats sur les prairies de moyenne montagne dans un contexte de changement climatique. Résultats validés scientifiquement. Prise de recul de Méthajoule.

II - CE QUI FACILITE LES SYNERGIES

- Études en amont sur un projet de production d'énergie renouvelable (éolien) qui n'a pas vu le jour, mais qui a permis une maturation mentale : cette sensibilisation a aidé à passer un cap.
- Convergence des visions, objectifs et volontés entre partenaires.
- Projet pensé avec une vision d'utilité sociale intégrant le territoire, au-delà des intérêts particuliers.
- Prise en compte des intérêts des différents partenaires dans le projet (retombées positives pour chacun des acteurs).
- Acceptation des différences entre acteurs, patience (ex : acceptation des différentes relations au temps des acteurs) .
- Bon relationnel entre les acteurs.
- Sens collectif antérieur au projet.
- Tronc commun de connaissances (territoire, projet).
- Conscience de la non-existence des solutions miracles (il y a toujours du pour et du contre, pas de recettes toute faites, nécessité de s'adapter à chaque situation).
- Communication adaptée (vocabulaire et référentiels partagés).
- Communication de proximité (au plus près des publics visés et de leurs relais pour un effet d'entraînement).
- Confiance entre acteurs et dans le potentiel du projet (leaders d'opinion qui entraînent les acteurs, experts, techniciens, opérateurs, investisseurs).
- Transparence : capacité à se dire, entre acteurs, ce qui ne va pas (pour pouvoir recadrer le projet) ou pourrait ne pas aller (anticipation et gestion des risques).
- Respect par chacun de ses engagements.
- Stabilité politique sur la durée du projet.
- Partage de la « propriété » du projet entre acteurs (la collectivité doit accepter que le projet appartienne aussi aux agriculteurs).
- Temps disponible pour accompagner le projet parce qu'inscrit dans les objectifs de l'institution au niveau national (ex : GRDF).
- Proximité géographique entre les acteurs.

III • CE QUI FREINE LES SYNERGIES

- Instabilité politique sur la durée du projet.
- Technicité du sujet : hétérogénéité des niveaux de connaissance sur le sujet, méconnaissances qui peuvent générer des peurs.
Solution : favoriser une communication adaptée.
- Temps pour développer un vocabulaire et un référentiel de communication partagés entre partenaires.
- Temporalités différentes entre acteurs (élus, entreprises, recherche).
- Manque de disponibilité en temps des acteurs.
- Appels à projets qui saucissonnent l'approche globale et transversale des projets de recherche.
Solution : assurer une coordination inter-projets pour que les acteurs des différents projets inter-reliés aient une vision de la dynamique d'ensemble et s'en sentent acteurs. Contrainte : la disponibilité en temps des chercheurs pour assurer cette coordination).
- Difficulté à mobiliser les acteurs dans des projets de partenariat au regard du temps nécessaire pour monter les dossiers de demande de financement, et des chances d'être retenus.